

3RD LEAD STORM AT ROCK CANYON BY THE SOUTHERN SHOOTERS DU 11 AU 12 MAI 2018

Bulletin d'inscription

Nom :Aka :

Epreuve		
Main match vendredi 4 stages	€10	
Main match samedi 6 stages	€15	
Creedmoor traditionnel	€11	
Précision 50 m.	€5	
Matthew Quigley Rifle caliber	Offert	
Matthew Quigley Pistol caliber	Offert	
Wild Bunch	Offert	
	Total 1 :	

Ж

Repas		
Vendredi midi	€14	
Vendredi soir	€20	
Samedi midi	€14	
Samedi soir Gala (Awards)	€25	
	Total 2 :	
	Total 1 + 2 :	

Bulletin d'inscription et disclaimer remplis à retourner accompagné du
Règlement par chèque à l'ordre de Jean-Pierre LEMERY
277, Chemin des moulrières la croix de Palun
83500 LA SEYNE SUR MER

INSCRIPTIONS AVANT LE 01 MAI 2018





Attestation de responsabilité

'The *Lead Storm at Rock Canyon* est une compétition de tir qui nécessite l'utilisation d'armes et de munitions et requiert certaines actions, mouvements ou exercices qui sont spécifiés dans les directives individuelles et les scénarios.

Les règles de la SASS© sont appliquées en totalité pendant la compétition.

Tous les concurrents sont tenus d'être vêtus avec les vêtements et accessoires Old West ou de type B Western corrects correspondant à la période historique de la fin du XIXème siècle tels que définis dans le règlement de la SASS©.

Chaque tireur/compétiteur est responsable de la sécurité de ses armes et munitions et de l'utilisation de celles-ci. Durant la compétition, incluant tous les matchs et side matchs, chaque tireur/compétiteur est responsable et répondra à titre personnel de toute atteinte, blessure infligée à toute personne ou toute dégradation faite à toute partie du lieu où se déroulera le concours.

Les organisateurs/sponsors et toutes les personnalités officielles ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des incidents pouvant être occasionnés par les tireurs/compétiteurs pendant toute la durée de la compétition.

Les conflits entre personnes ne seront en aucun cas tolérés, toute personne provoquant ou participant à un conflit entre personnes sera immédiatement évincé de la compétition, sans remboursement des droits d'entrée. Il ne sera pas dérogé à cette règle.

Aucune arme ne sera tolérée, visible ou cachée, durant les heures et dans les lieux où de l'alcool sera servi et/ou disponible.

Aucune arme ne sera autorisée dans les espaces de spectacles et de repos.

Nous tenons à vous informer que pendant le match, des amateurs ou des professionnels prendront des photos et des films. Si vous souhaitez ne pas être filmés ou photographiés, merci de le signaler directement à ces personnes.

Je, soussigné AKA

Catégorie:

N° delicence FFT: N° SASS

déclare avoir pris connaissance et comprendre ces règles et avis, et accepte de les suivre sous ma seule responsabilité.

Signature:

Un parent ou un représentant légal doit signer pour tout tireur ayant moins de 18 ans le jour de la compétition.

CONTESTATION

Un tireur/compétiteur peut faire appel de la décision du Range leader auprès du Range Master. Cette protestation doit être accompagnée d'un montant cash de € 50,00 pour les frais de procédure.

Si la décision est en faveur du contestataire les €50,00 lui seront rendus. Si ce n'est pas le cas les €50,00 seront conservés par l'organisation.

Il peut faire appel de cette dernière décision en suivant les règles de la SASS©